

# Rencontre d'information publique - 14 septembre 2015

## Projet de corridor du nouveau pont Champlain



## Objectif de la rencontre

---

Vous informer à l'égard des travaux de l'A15  
du projet de corridor du nouveau pont Champlain  
dans Verdun et le Sud-Ouest  
jusqu'en mars 2016

-----

notamment les impacts anticipés  
et les mesures d'atténuation

-----

et répondre à vos questions

## Ordre du jour

---

- Mots de bienvenue
- Aperçu de l'équipe
- Rappel général du projet
- Survol des travaux
  - Intégration urbaine
  - Description des travaux
  - Impacts anticipés
  - Mesures d'atténuation
- Communications
- Période de questions

# JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU

## MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN

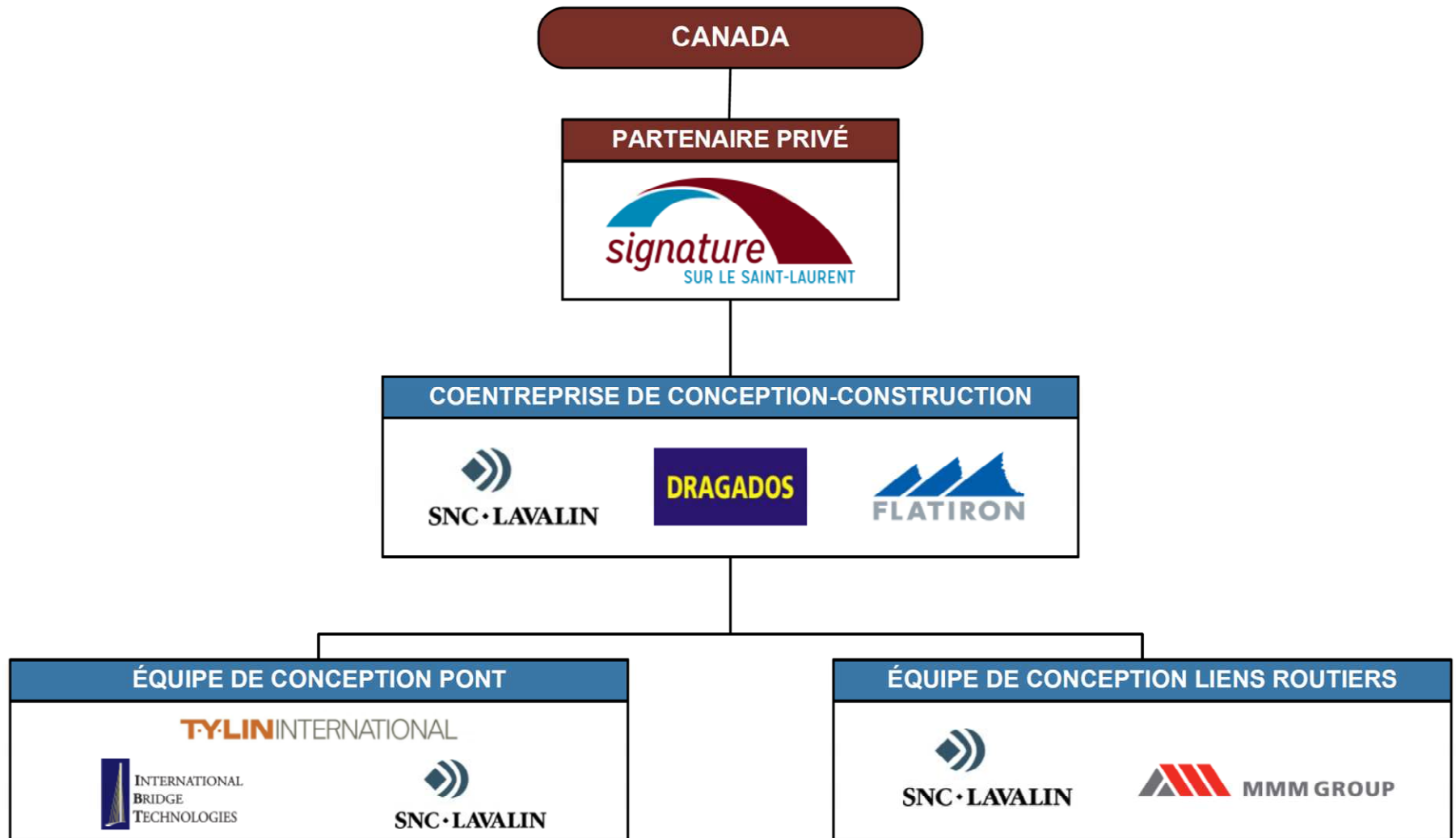
Mot de bienvenue



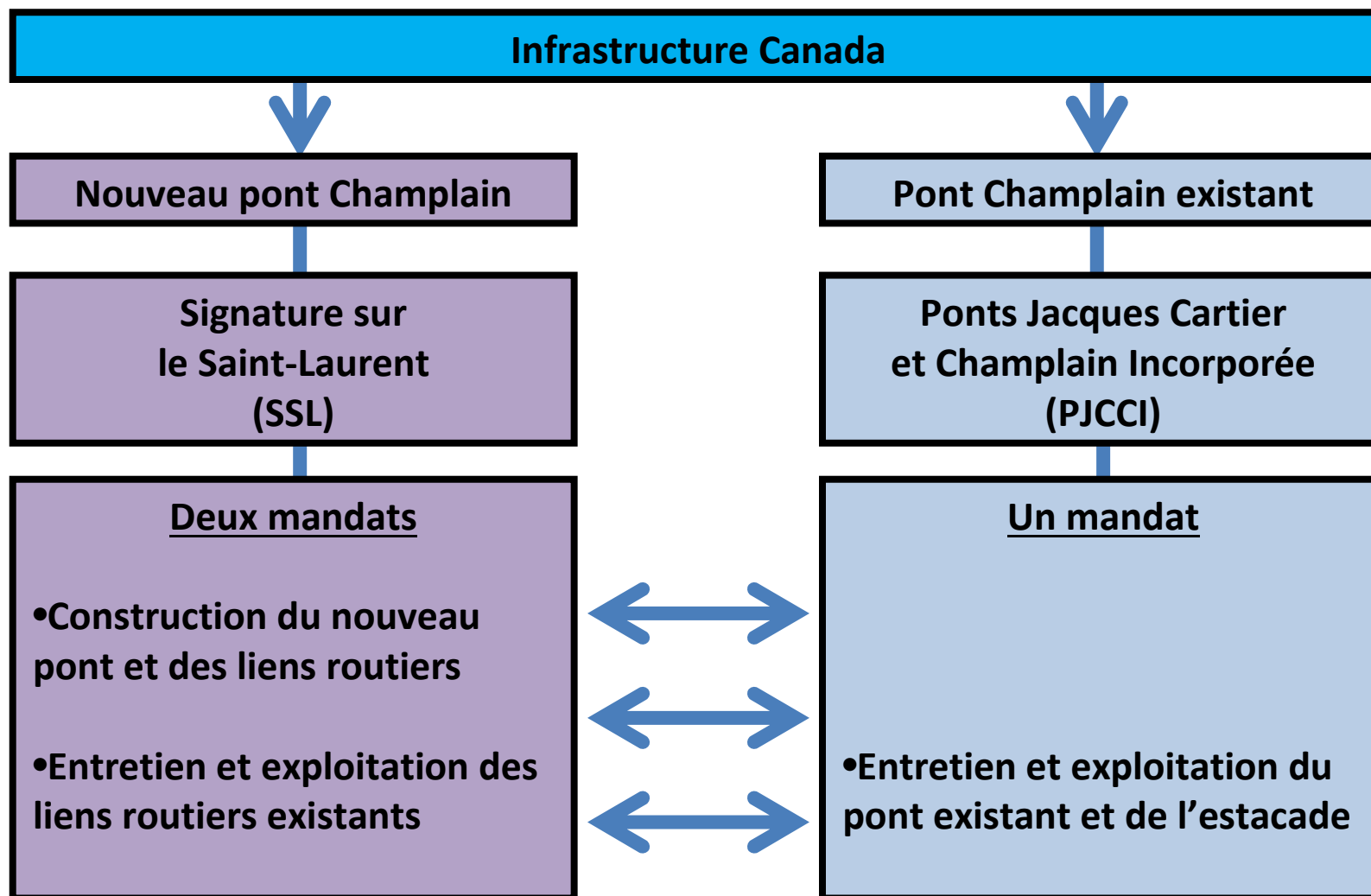
**DANIEL GENEST**  
**DIRECTEUR COORDINATION**  
**SIGNATURE SUR LE SAINT-LAURENT**

**MARTHE ROBITAILLE**  
**DIRECTRICE ENVIRONNEMENT**  
**SIGNATURE SUR LE SAINT-LAURENT**

# Partenaires

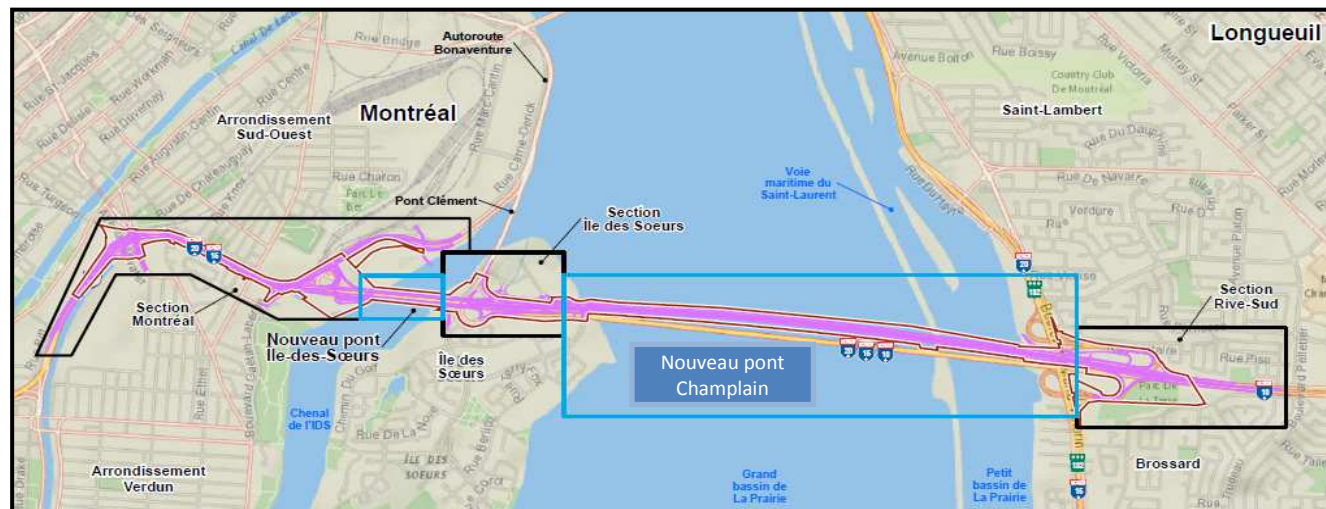


# Deux mandats complémentaires : 2015 à 2019



# Aperçu général du projet

- Le Projet de corridor du nouveau pont Champlain est l'un des **plus grands projets d'infrastructure** en Amérique du Nord
- Le projet consiste en la construction :
  - Du nouveau pont Champlain d'une longueur de 3.4 km
  - Du nouveau pont de L'Île-des-Sœurs d'une longueur de 500 m
  - De l'amélioration des approches (A15 à Montréal et A10 à Brossard) sur 4.5 km



- Ouverture du pont à la fin 2018, avec l'ensemble des travaux routiers terminés à l'automne 2019



# Améliorations importantes à la situation actuelle

## Ave Atwater

- Accès améliorés A15

## Boul LaSalle et Rue Wellington

- Amélioration des liens piétonniers

## Nouveau pont

- Pont de stature internationale
- Corridor de transport en commun dédié
- Lien piétonnier et cyclable



## A15

- Augmentation du nombre de voies

## Boul Gaétan-Laberge

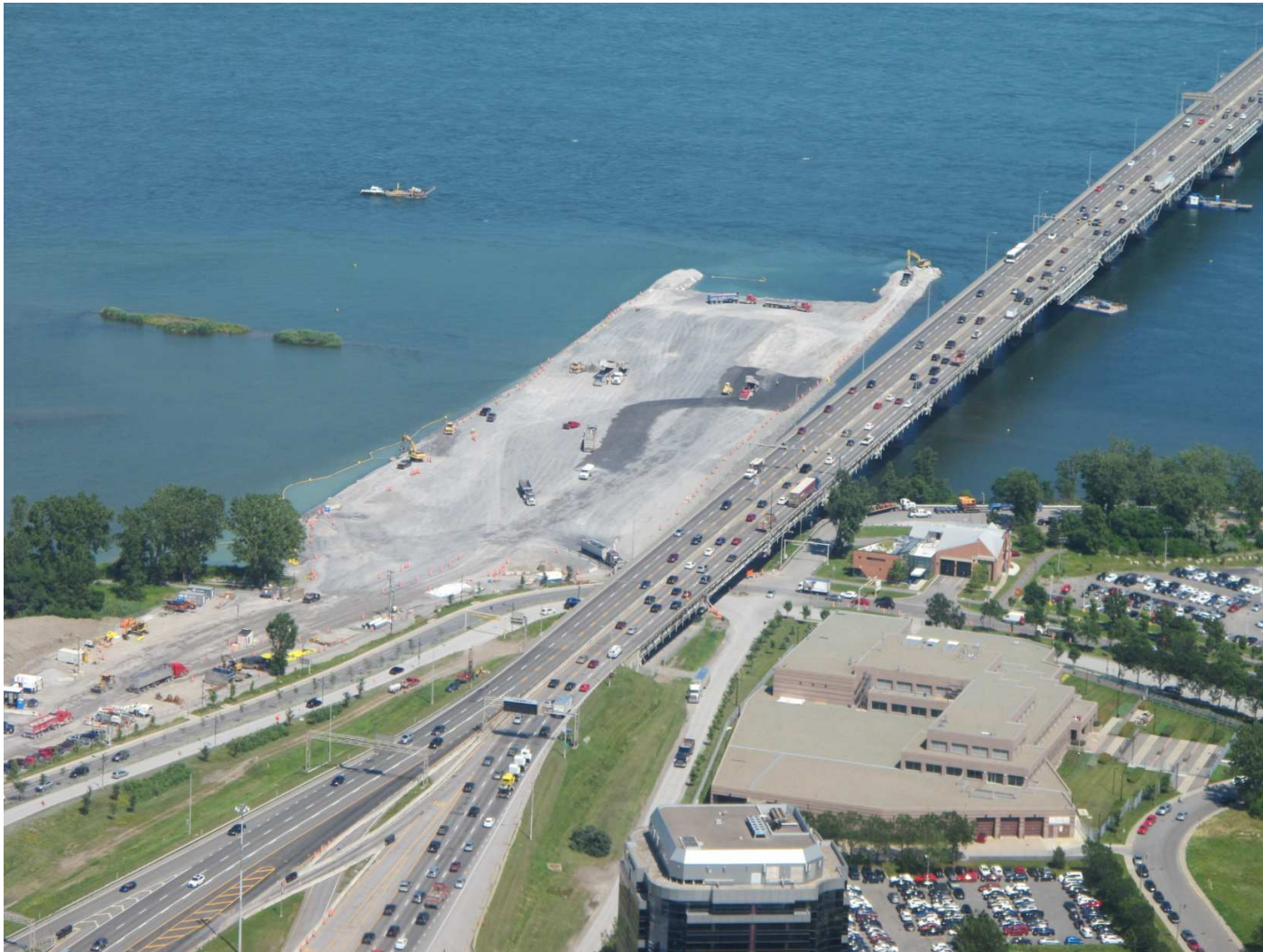
- Accès améliorés A15
- Un nouvel accès au centre-ville, harmonisé avec la vision à long terme de la ville

## Grandes activités de projet depuis notre sélection à la mi-avril

---

- Important effort de communications avec les élus, les équipes municipales, les citoyens et les commerçants
- Conception détaillée
- Construction d'ouvrages temporaires de grande envergure (pour appuyer la construction du nouveau pont Champlain) : deux grandes jetées essentiellement complétées et une troisième à venir
- Implantation d'installations de chantier sur la Pointe Nord de L'Île-des-Sœurs et au sud de l'échangeur Gaétan-Laberge
- Planification des activités de construction des ouvrages permanents : nouveau pont Champlain et liens routiers

# Jetée ouest







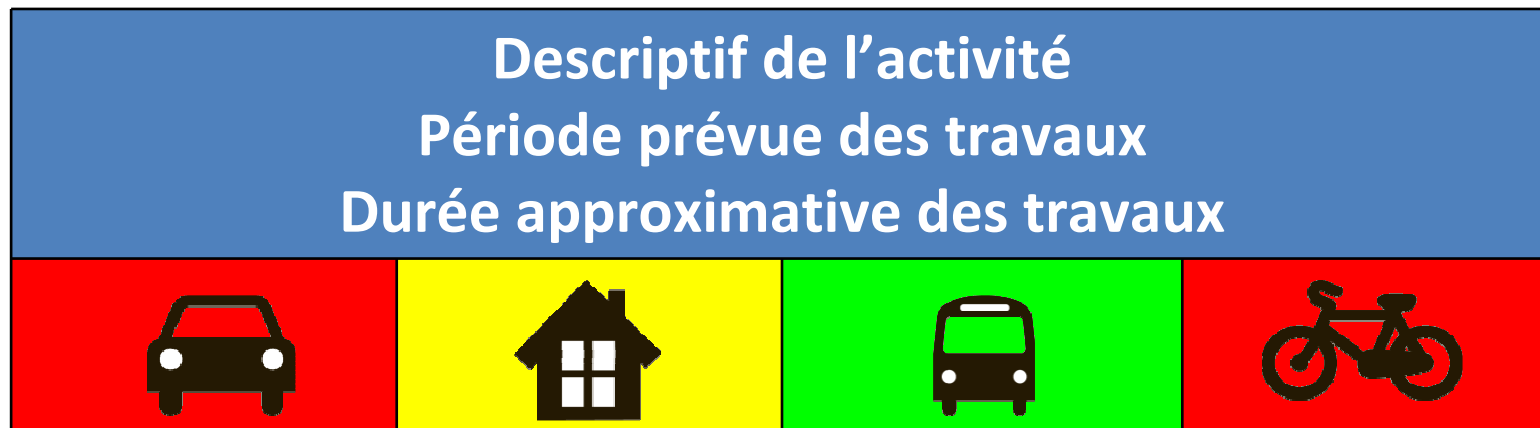
# Jetée haubanée



# Survol des travaux : septembre 2015 à mars 2016

## Légende : les impacts des travaux

- Circulation : 
- Proximité résidentielle : 
- Transport en commun : 
- Pistes cyclables : 



Indication par code de couleur du niveau d'impact:

Impact mineur

Impact modéré

Impact majeur

# Le découpage du Secteur A15 - Montréal



## Secteur A15 : septembre 2015 à mars 2016

---

### Priorités :

- Relocalisation de certains services publics
- Premiers travaux sur route
- Début de la démolition du pont de l'Île-des-Sœurs
- Travaux de démolition de la rue May
- Conception et planification des travaux de la saison de construction 2016

### Approche :

- Travaux de jour, ***dans la mesure du possible***, lorsque les impacts notamment au niveau du bruit sont importants
- Travaux de nuit, ***dans la mesure du possible***, lorsque les impacts sur la circulation de jour seraient trop importants

Conception et planification ***en développement***  
donc, dans les deux cas, des modifications sont possibles



# Travaux et impacts : Secteur 1 - Échangeur Atwater



- Démolition de la médiane de l'A15
- Construction d'une bretelle temporaire
- Relocalisation de services publics



↙ Vers Décarie

↘ Vers Pont Champlain

# Intégration urbaine : Avenue Atwater



# Travaux et impacts :

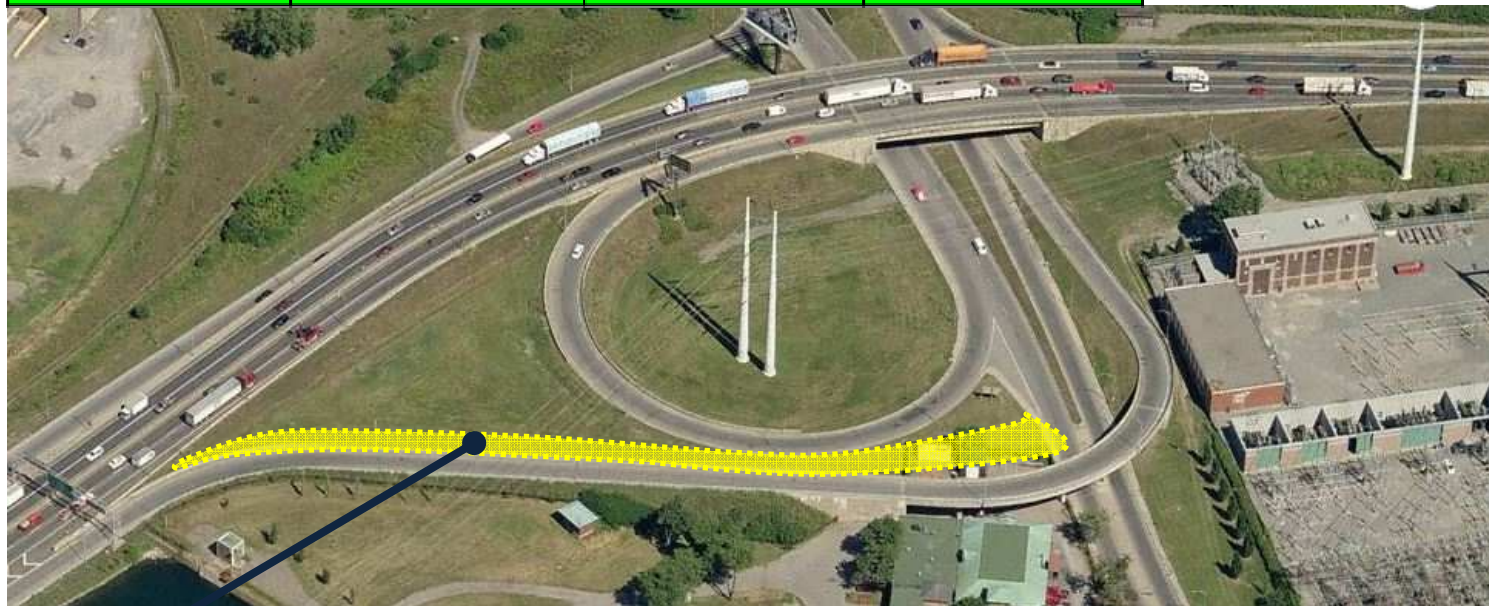
## Secteur 1 - Échangeur Atwater

Démolition de la médiane existante de l'A15  
Période prévue : octobre 2015  
Durée : 3 à 5 jours



# Travaux et impacts : Secteur 1 - Échangeur Atwater

Construction d'une bretelle temporaire  
Période prévue : octobre 2015  
Durée : 1 mois



**Bretelle temporaire permettant la non-interruption de la circulation pendant la démolition de la bretelle de sortie de l'A15S vers Atwater à l'été 2016**

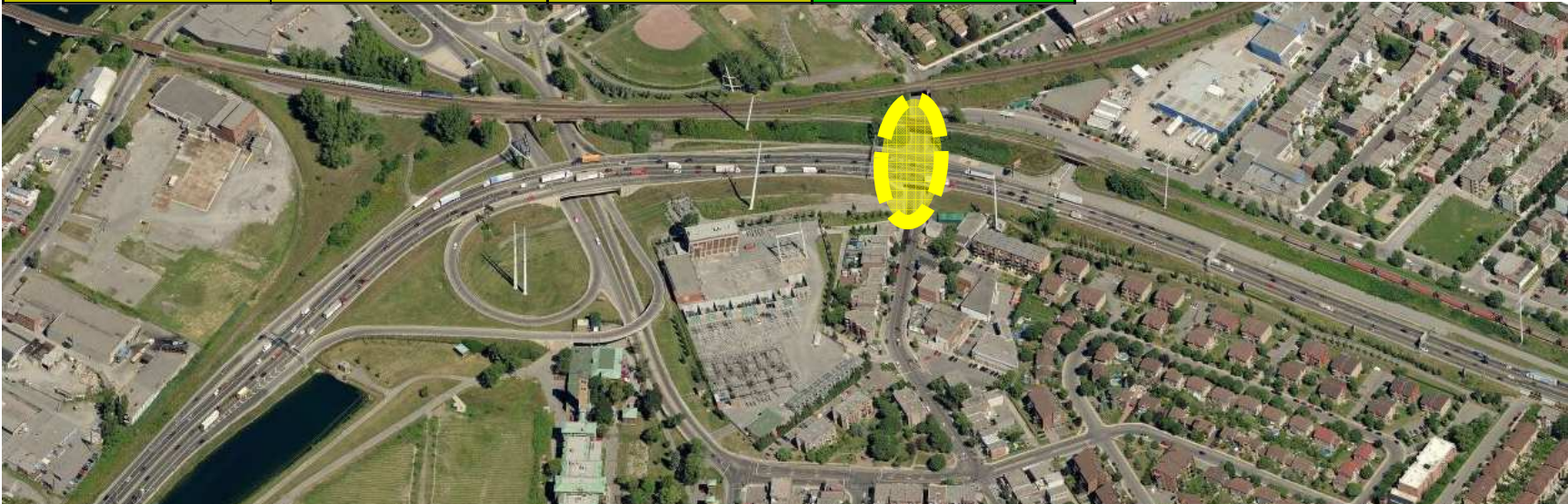
# Travaux et impacts : Secteur 1 - Échangeur Atwater

Relocalisation de l'aqueduc en bordure de l'A15N  
Période prévue : octobre à novembre 2015  
Durée : 1.5 mois

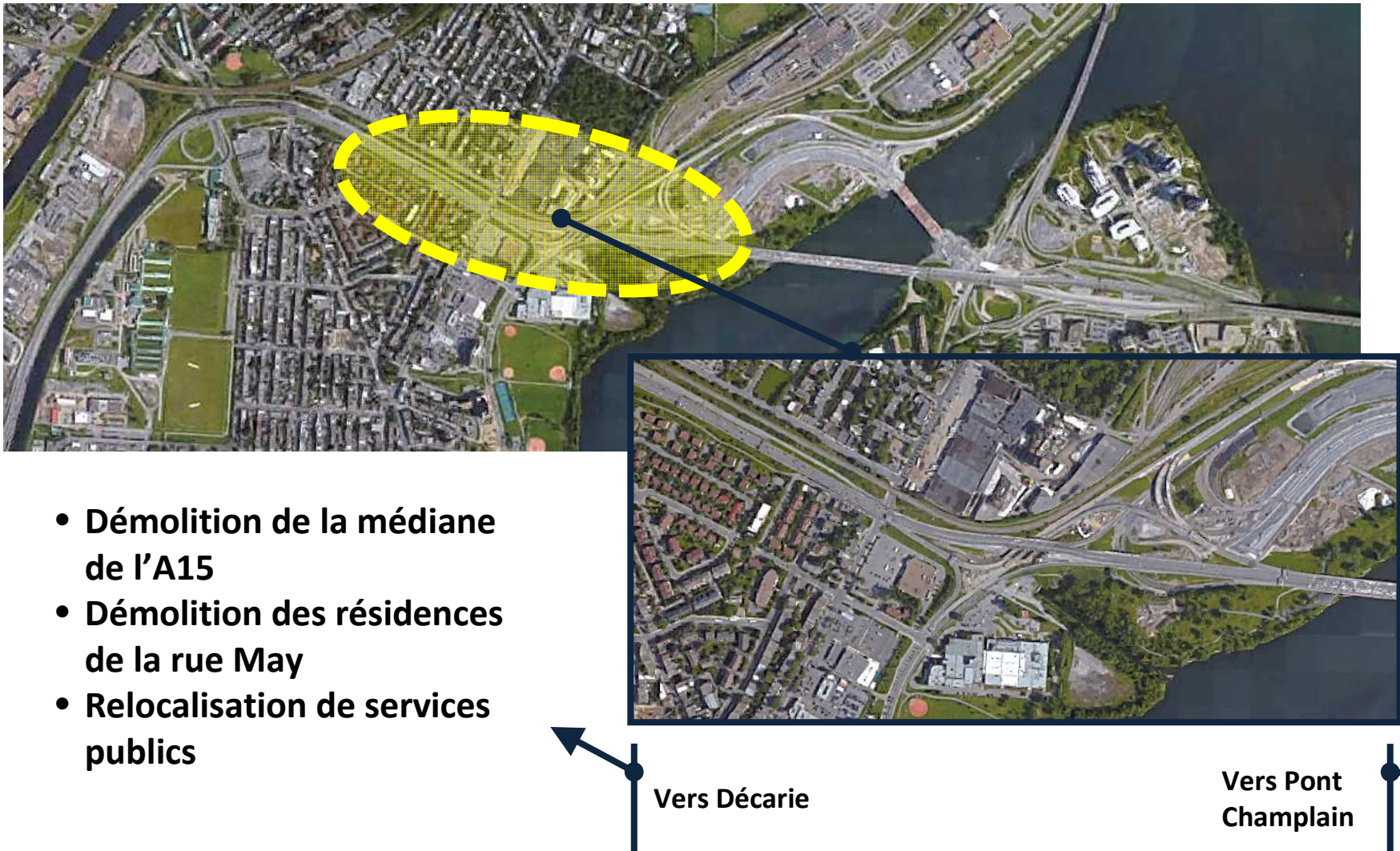


# Travaux et impacts : Secteur 1 - Échangeur Atwater

Relocalisation des services publics du boul. LaSalle  
Période prévue : décembre 2015 à février 2016  
Durée : 2 mois



# Travaux et impacts : Secteur 2 - Échangeur Gaétan-Laberge



# Intégration urbaine : Entre Boulevard LaSalle / Rue Wellington



## Élargissement de l'A15

- Réduction de la zone tampon au sud de l'A15
- Rehaussement de 1 m du profil actuel de l'A15
- Mise en place d'un mur anti-bruit au sud de l'A15
- Aménagement paysager renouvelé



# Intégration urbaine : Rue May



# Intégration urbaine : Boulevard Gaétan-Laberge



**AVANT**



**APRÈS**



# Travaux et impacts :

## Secteur 2 - Échangeur Gaétan-Laberge

Démolition de la médiane existante de l'A15  
Période prévue : octobre 2015  
Durée : 3 à 5 jours



# Travaux et impacts : Secteur 2 - Échangeur Gaétan-Laberge

Démolition des résidences de la rue May  
Période prévue : fin septembre à fin novembre 2015  
Durée : 2 mois



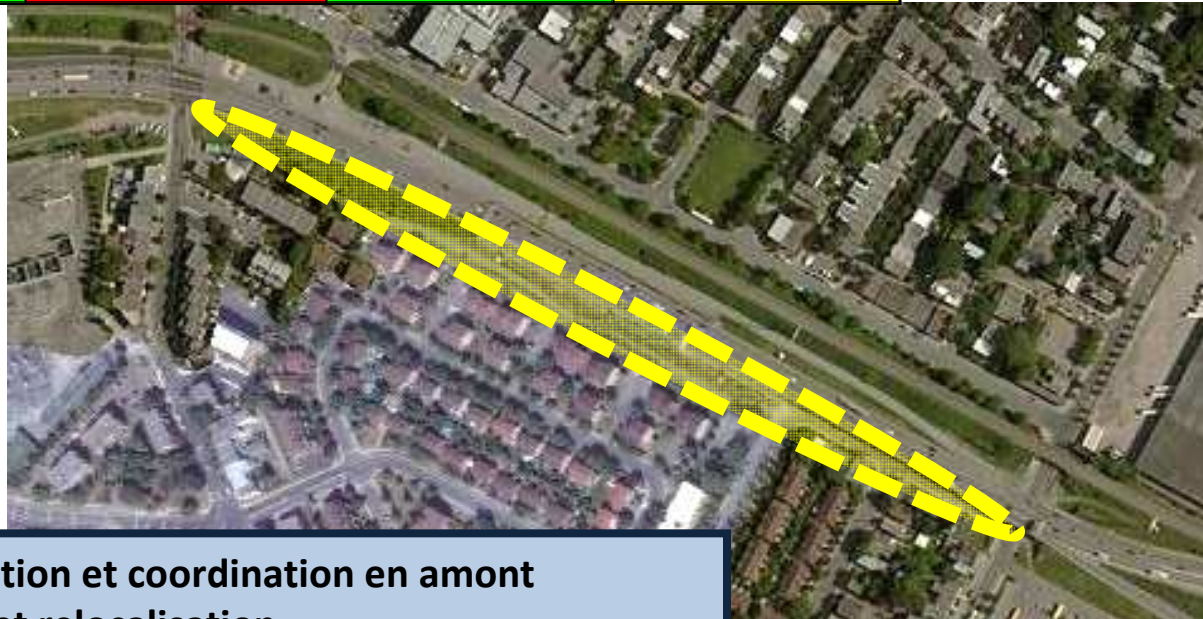
- Communication et coordination en amont
- Déconnexion des services publics
- Enlèvement des éléments d'intérêt architectural
- Enlèvement des matériaux contenant de l'amiante
- Démolition
- Suivi du bruit, de la qualité de l'air et des vibrations

} 1 mois  
} 1 mois

# Travaux et impacts :

## Secteur 2 - Échangeur Gaétan-Laberge

Relocalisation de l'aqueduc en bordure de l'A15S  
Période prévue : novembre 2015 à février 2016  
Durée : 2 mois



- Communication et coordination en amont
- Excavation et relocalisation
- Suivi du bruit, de la qualité de l'air et des vibrations

# Travaux et impacts : Secteur 2 - Échangeur Gaétan-Laberge

Relocalisation des services publics de la rue Wellington  
Période prévue : décembre 2015 à janvier 2016  
Durée : 1.5 mois



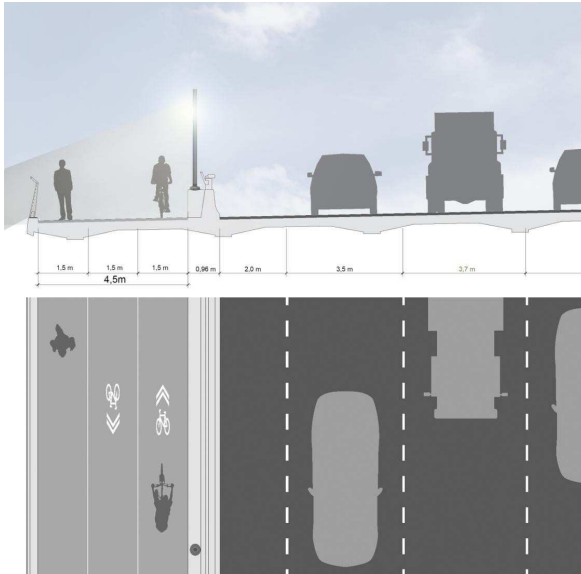
# Travaux et impacts : Secteur 3 - L'Île-des-Sœurs



- Démolition et reconstruction du pont de L'Île-des-Sœurs

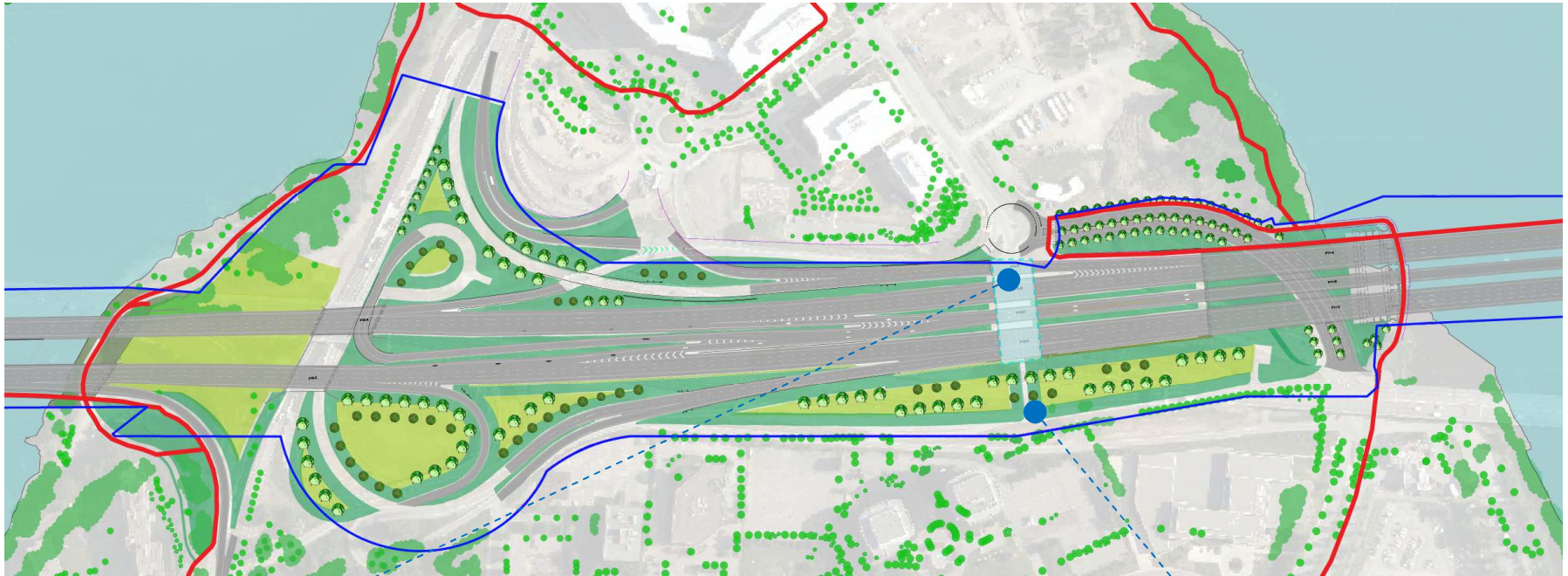
**Note : Les travaux qui auront lieu sur la jetée ouest du nouveau pont Champlain seront présentés lors d'une rencontre d'information publique en octobre à L'Île-des-Sœurs.**

# Intégration urbaine : Pont de L'Île-des-Soeurs





# Intégration urbaine : L'Île-des-Soeurs



# Travaux et impacts : Secteur 3 - L'Île-des-Soeurs

Démolition et reconstruction du pont  
Période prévue : octobre 2015 à septembre 2017  
Durée : 24 mois



## Principes directeurs : Sécurité des travaux

---

1. Créer et maintenir des conditions sécuritaires pour tous:
  - les usagers du réseau routier, les cyclistes et les piétons
  - les résidents et les commerçants
  - les travailleurs
  
2. Minimiser les impacts

# Impacts de chantier et mesures d'atténuation

---

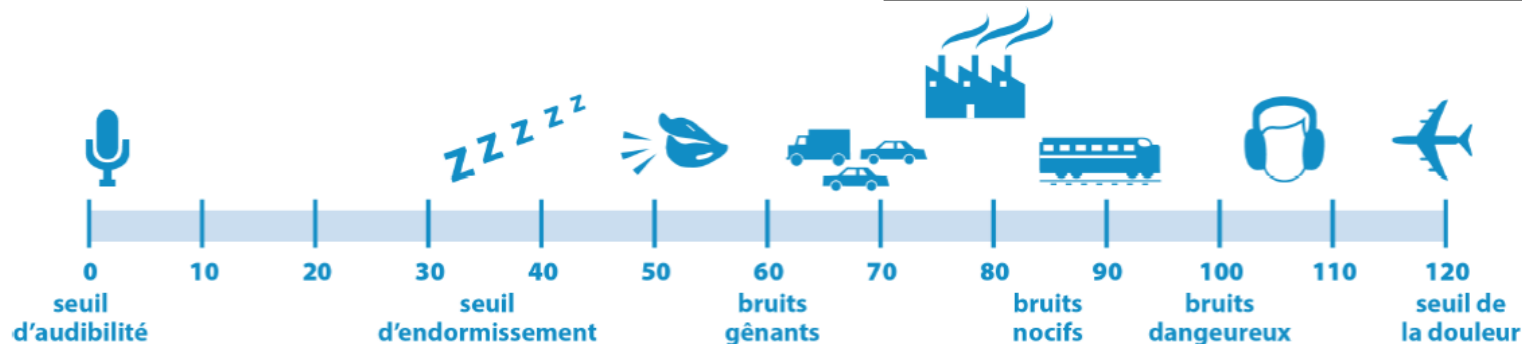
- Bruit
- Qualité de l'air
- Vibrations
- Espaces verts

# Gestion du bruit

## CRITÈRES DE BRUIT

- Jour (7 h à 19 h) : 75 décibels ou 5 décibels au-dessus du niveau de bruit ambiant
- Soir et nuit (19 h à 7 h) : 5 décibels au-dessus du niveau de bruit ambiant

## Quelques notions de base



- 3 dBA → variation à peine perceptible
- 5 dBA → variation perceptible
- 10 dBA → double ou diminue par deux l'intensité sonore
- 55 dBA et - → reconnu comme étant un niveau sonore acceptable

Les niveaux sonores ne s'additionnent pas de façon linéaire

Doubler les sources de bruit  $\neq$  doubler le niveau de bruit

## Localisation des zones sensibles – Île-de-Montréal



## Localisation des zones sensibles – Île-des-Soeurs



## Niveaux de bruit ambiant (mai 2015) / estimé (août 2015)

Activité	Période de travail (J / S / N)	Zone sensible la plus exposée	Bruit ambiant en dBA (J / S / N)	Critère en dBA (J / S / N)	Bruit estimé en dBA	Écran temporaire
Démolition de la barrière médiane	J / S / N	M3	61 / 60 / 59	75 / 65 / 64	80	Requis M1/M2/M3
Construction de rampes d'accès	J	M3	61	75	69	Pas requis
Relocalisation d'aqueducs	J	M3	61	75	90	Requis M3
Démolition des résidences de la rue May	J	M3	61	75	100	Requis M2/M3
Construction des jetées du chenal de l'IdS	J	I1	57	75	66	Pas requis
Démolition du pont de l'IdS	J	I1	57	75	73	Suivi requis
Concassage de béton	J	M3	61	75	63	Pas requis



## Mesures d'atténuation pour les travaux :

- Utiliser des alarmes de recul à intensité variable
- Organiser la circulation de façon à minimiser les marches arrières
- Contrôler la production de bruit d'impact (porte arrière des camions)
- Sensibiliser les surintendants et les employés de chantier à l'importance du respect des mesures d'atténuation du bruit

## Mesures d'atténuation particulières :

- Installer des écrans acoustiques temporaires
- Réaliser un suivi des niveaux de bruit durant la construction
  - Au début des activités critiques pour valider l'efficacité des écrans
  - 1 à 2 fois aux deux semaines
  - Validation lors des plaintes

## Localisation des zones sensibles



## Cadre réglementaire

- Obligations environnementales contractuelles
- Normes applicables

Normes pour les matières particulaires	
PMT	PM <sub>2.5</sub>
120 ug/m <sup>3</sup>	30 ug/m <sup>3</sup>

## Gestion de la qualité de l'air

---

- Principales mesures d'atténuation pour tout le chantier :
  - Transport des matériaux par camion à benne couvert d'une toile
  - Vitesse maximale appropriée des véhicules, pour réduire les émissions de poussières sur les chemins d'accès
  - Arrosage des surfaces avec de l'eau
  - Nettoyage régulier des rues empruntées par les véhicules et la machinerie afin d'y enlever toute accumulation de matériaux meubles et autres débris
  - Si nécessaire, application d'un abat-poussière
- Mesures de suivi additionnelles pour M2 et M3 :
  - Suivi en continu entre avril et octobre des PMT et PM<sub>2,5</sub>

# Gestion des vibrations

---

- Programme de suivi et de contrôle des vibrations préparé par une firme spécialisée
- Programme vise :
  - Tous les bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels situés à moins de :
    - 50 mètres des travaux de compaction aux rouleaux vibrants
    - 100 mètres des travaux de construction tels que l'utilisation de brise-roches, le battage de pieux, le vibrofonçage, l'utilisation d'une foreuse à câble, la compaction dynamique, etc.
  - Toute autre activité pouvant causer des vibrations qui mettraient en cause l'intégrité structurale d'un quelconque bâtiment ou infrastructure

# Gestion des espaces verts

## Une végétation arborescente et herbacée diversifiée



# Gestion des espaces verts

---

## Besoins :

- La construction du projet nécessite le dégagement des espaces requis pour les nouveaux ponts et liens routiers, et les installations de chantier, impliquant ce faisant la coupe d'arbustes et d'arbres
- Les zones de déboisement sont principalement à l'intérieur de l'emprise fédérale du projet dans les arrondissements de Verdun et du Sud-Ouest

## Approche :

- Minimiser la coupe d'arbres en notant qu'il y a des impératifs de chantier
- La coupe d'arbustes et d'arbres est encadrée par notre équipe de gestion environnementale

## **Avant de déboiser :**

- Réalise un inventaire de la végétation
- S'assure d'avoir le permis de coupe d'arbres des arrondissements
- Relocalise les couleuvres brunes, s'il y a lieu
- Préserve et protège la végétation à conserver
- S'assure que l'entrepreneur connaît et respecte le « Devis Environnement »

## **Après les travaux :**

- S'assure de remettre en état les terrains perturbés
- Reboise conformément aux exigences de l'entente contractuelle qui inclut entre autres un plan d'aménagement paysager



## Communications auprès des citoyens

---

- **Rencontres d'information publique** : une à deux fois par année, par secteur
- **Comité de bon voisinage : CINPA**
  - Appel de candidatures : 21 septembre au 5 octobre 2015
  - Première réunion : fin octobre / début novembre 2015
- Notre site web [www.nouveauchamplain.ca](http://www.nouveauchamplain.ca) sera en ligne sous peu
- Abonnez-vous / contactez-nous :
  - Courriel : [info@sslc.ca](mailto:info@sslc.ca)
  - Ligne téléphonique : (514) 876-1020
  - Twitter : @NOUV\_CHAMPLAIN

## Prochaines étapes

---

- La prochaine période de neuf mois (avril à décembre 2016) présentera un rythme et une complexité d'activités bien supérieurs
- Prévoir une rencontre d'information publique en mars / avril 2016

# Période de questions